Annexe 2 – Prescriptions générales et Prescriptions Particulières

Gestionnaire	Code de la prescription générale	Prescriptions générales	code de la prescription particulière	prescriptions particulières	adresses électroniques Fonctionnelles	Informations
			PP027CD27- 00001	RD 613 pont SNCF (ouvrage n°613D6052) : grue automotrice autorisée ayant une masse totale inférieure ou égale à 72 tonnes ou une charge à l'essieu inférieure à 12 tonnes; au-delà, avis du CD27.	cd27-te@eure.fr	www.eure-en-ligne.fr/cg27
			PP027CD27- 00002	RD 613 Viaduc de la Rivière de Thibouville (ouvrage n° 613D5963) : charge à l'essieu inférieure ou égale à 12 tonnes, au delà, avis du CD 27.	cd27-te@eure.fr	www.eure-en-ligne.fr/cg27
Conseil Départemental de l'Eure	PG027CD27	La DDTM consulte systématiquement les services du CD pour les transports exceptionnels dont : - la masse totale est supérieure à 120 tonnes - la charge à l'essieu est supérieure à 12 tonnes.	PP027CD27- 00003	RD438 Pont Viaduc sur la Risle (ouvrage n°438D4168) : grue automotrice autorisée ayant une masse totale inférieure ou égale à 105 tonnes avec un passage sur l'ouvrage limité à 30 km/h pour les grues comprises entre 75 tonnes et 105 tonnes ou une charge à l'essieu inférieure ou égale à 12 tonnes.	cd27-te@eure.fr	www.eure-en-ligne.fr/cg27
40 / 24/0		La circulation des TE est interdite, la nuit, pour les convois de 3ème catégorie.	PP027CD27- 00004	RD 316 Pont de Courcelles (ouvrage n°316D2255): charge à l'essieu inférieure ou égale à 12 tonnes, au delà, franchissement interdit .	cd27-te@eure.fr	www.eure-en-ligne.fr/cg27
			PP027CD27- 00005	RD 316 Pont sur SNCF (ouvrage n°316D2216): convoi 120T charge à l'essieu inférieure ou égale à 12 tonnes, au delà, franchissement interdit .	cd27-te@eure.fr	www.eure-en-ligne.fr/cg27
			PP027CD27- 00006	RD 840 Pont sur SNCF (ouvrage n°840D2638): grue automotrice autorisée ayant une masse totale inférieure ou égale à 72 tonnes.	cd27-te@eure.fr	www.eure-en-ligne.fr/cg27
			PP027CD27- 00007	Passage de la D180 sous la D6178 : hauteur limitée à 4.30m; Emprunter les bretelles de l'intersection pour éviter cet ouvrage.	cd27-te@eure.fr	www.eure-en-ligne.fr/cg27
SNCF	PG027SNCF	Franchissement des ponts-routes : La circulation sur les ponts est autorisée au pas, seul sur chaque ouvrage et au centre de la chaussée. La distance transversale schématisée doit être comprise entre 1m80 et 3m30. En dehors de cette fourchette, une autorisation spécifique doit impérativement être sollicitée. Roues simples Distance transversale Distance transversale Distance transversale			ro.trans-excep- rout@sncf.fr	SNCF ROUEN Direction ingénierie & projets Manche Nord I & P pôle régional ingénierie de Rouen 19 rue de l'Avalasse BP 696 76008 ROUEN Cedex 1 SNCF RESEAU Direction Maintenance et travaux nord est Normandie Agence maintenance et travaux Normandie 4ème étage-bureau 418 BP 11066 76173 ROUEN Cedex
			PP027ALIS- 00001 PP027ALIS- 00002	Ouvrage d'art ALiS - BOSGOUET : avant de franchir cet ouvrage, les transporteurs devront obligatoirement demander une autorisation de raccordement auprès de la DDTM pour tout convoi de plus de 120 tonnes de charge totale. Ouvrage d'art ALiS - BOSROBERT : avant de franchir cet ouvrage, les transporteurs devront obligatoirement demander une autorisation de raccordement auprès de la DDTM pour tout convoi de plus de 120 tonnes de charge totale. Ouvrage d'art ALiS - ACLOU : avant de franchir cet ouvrage, les transporteurs devront		
Autoroute de Liaison Seine Sarthe (ALiS)	PG027ALIS	Prévenir obligatoirement ALiS 3 jours ouvrés avant le passage du convoi. Mail : p.roudaut@alis-sa.com	PP027ALIS- 00003	obligatoirement demander une autorisation de raccordement auprès de la DDDTM pour tout convoi de plus de 120 tonnes de charge totale.	p.roudaut@alis- sa.com	
			PP027ALIS- 00004	Ouvrage d'art ALiS - BOISNEY: avant de franchir cet ouvrage, les transporteurs devront obligatoirement demander une autorisation de raccordement auprès de la DDTM pour tout convoi de plus de 120 tonnes de charge totale.		
			PP027ALIS- 00005	Ouvrage d'art ALiS - COURBEPINE : avant de franchir cet ouvrage, les transporteurs devront obligatoirement demander une autorisation de raccordement auprès de la DRDTM pour tout convoi de plus de 72 tonnes de charge totale.		

Gestionnaire	Code de la prescription générale	Prescriptions générales	code de la prescription particulière	prescriptions particulières	adresses électroniques Fonctionnelles	Informations
DIRNO 27	PG027DIRNO	Dans le cadre de l'autorisation sur réseau, la circulation est autorisée dans les limites suivantes : - hauteur : 4m75 sur autoroute et 4m50 sur route nationale ; - longueur : 35m00 ; - largeur : 4m50 ; - vitesse minimale : 60 km/h sur autoroute et 50 km/h sur route nationale. Le transporteur est tenu de prévenir au plus tard 7 jours avant le passage du convoi. Le transporteur doit impérativement transmettre par messagerie électronique (veillequalifiee district-evreux dirno@developpement-durable.gouv.fr) les informations minimales suivantes sur son convoi : dimensions, itinéraire, date et heure de passage. Aucun arrêt ne sera toléré en pleine voie ou sur la bande d'arrêt d'urgence. La dépose / repose éventuelle de la signalisation verticale est à la charge du transporteur. TRAVAUX : Avant votre déplacement, consulter le site suivant, afin de prendre en compte le mieux possible la totalité des restrictions de circulation en cours ou en prévision : http://www.bison-fute.gouv.fr, www.dirno.fr. En cas de travaux rencontrés, le transporteur devra s'assurer de la possibilité de passage de son convoi.		Ouvrage d'art : Pont de Guégaze, RN 12 (commune de Saint Christophe sur Avre) - PR33+580 : Limitation de tonnage à l'essieu à 11 tonnes.	veillequalifiee.district- evreux.dirno@developp ement-durable.gouv.fr	
SANEF27	PG027SANEF	Le poids maximal à l'essieu ne doit pas excéder 12 tonnes et l'espacement des essieux doit être supérieur ou égal à 1,36m conformément aux nouvelles règles de simplification. Ces seuils n'autorisent pas le croisement de 2 TE sur les ouvrages concernés; pour les convois de 3ème catégorie le passage devra se faire, seul, sur l'ouvrage. Les convois ne répondant pas à ces critères devront faire l'objet d'une consultation systématique.		Ouvrage d'art: Passage supérieur, A13-RD 27 (commune de Beuzeville) - PR 168+127: seuil limite de passage sans consultation : 72 tonnes.	convois.exceptionnels@ sanef.com	
Chambre de Commerce et d'Industrie Seine- Estuaire (CCISE)	PG01CCISE	RN182 Pont de Tancarville 72T MAXI, <5m de large, <30m de long, <4,75m de haut. Toute autre demande pour un gabarit dépassant une des dimensions ci-dessus devra faire l'objet d'une demande spécifique auprès du service technique. Tel : 02.35.39.64.64 dmichel@ponts.seine-estuaire.cci.fr		En plus du planning prévisionnel, le transporteur doit impérativement contacter 24h avant le passage le service technique du Pont de Tancarville au : 02.35.39.64.64 mail : dmichel@ponts.seine-estuaire.cci.fr	dmichel@ponts.seine- estuaire.cci.fr	
EPN	PG027EPN	La circulation des TE est interdite, la nuit, pour les convois de 3ème catégorie.				

Annexe 6 – ouvrages et équipements dont le franchissement est autorisé dans le respect des caractéristiques maximales et des prescriptions

OUVRAGES CD

Caractéristiques maximales des convois (en m)

											·		des convois (en in)			
Nom de la voie emprunté par les convois	Gestionnaire de la voie	Nature de l'ouvrage	ldentifiant de l'ouvrage	Nom de l'ouvrage	Coordonnée X (Lambert 93)	Coordonnée Y (Lambert 93)	Distance du point de repère de la voie portée (PR + abcisse)	Nature du franchisse ment	Commune	Gestionnaire de l'ouvrage (si différent de gestionnaire de la voie)	Largeur maximale	Longueur maximale	Hauteur maximale	Sens de circulation pour les voies à sens unique	Code de prescription générale (cf annexe2)	Code de prescription particulières (cf annexe2)
RD27	CD27	Ouvrage d'Art	PSA13	Pont A13			25+0039	Voie portée	Beuzeville	SANEF					PG027CD27 PG027SANEF	PP027SANEF-00001
RD15Bis	CD27	Ouvrage d'Art		Pont VC7			4+0404		Gisors				Haut. max: 5,30m			
RD180	CD27	Ouvrage d'Art		Pont D6178			9+0220		Boulleville				Haut. max: 4,30m			PP027CD27-00007
RD181	CD27	Ouvrage d'Art		Pont Clémenceau			13+0385		Vernon						PG027CD27	
RD316	CD27	Ouvrage d'Art		Pont SNCF			22+0160		Gaillon						PG027CD27 PG027SNCF	PP027CD27-00004 PP027CD27-00005
RD316	CD27	Ouvrage d'Art		Pont de Courcelles / Seine			22+0550		Courcelles-sur-Seine						PG027CD27	PP027CD27-00004 PP027CD27-00005
RD321	CD27	Ouvrage d'Art		Pont A13			4+0873		Criquebeuf-sur-Seine	SANEF			Haut. max: 5,50m			
RD438	CD27	Ouvrage d'Art	PS3213		485535,07	172571,694	48+0800	Voie portée	Bosrobert	ALiS					PG027CD27 PG027ALIS	PP027ALIS-00002
RD438	CD27	Ouvrage d'Art	PS3079		479711,694	163856,566	36+0385	Voie portée	Aclou	ALiS					PG027CD27 PG027ALIS	PP027ALIS-00003
RD438	CD27	Ouvrage d'Art		Viaduc de la Planquette			24+0786		Bernay						PG027CD27	
RD438	CD27	Ouvrage d'Art		Passerelle piétonne			25+0374		Bernay				Haut. max: 5,10m			
RD438	CD27	Ouvrage d'Art		Pont D40			26+0590		Bernay				Haut. max: 4,75m			
RD438	CD27	Ouvrage d'Art		Pont D43			28+0047		Valailles				Haut. max: 4,75m			
RD438	CD27	Ouvrage d'Art		Mur de soutènement			40+0731		Brionne		Largeur max : 4,5m				PG027CD27	
RD438	CD27	Ouvrage d'Art		Pont SNCF			40+0961		Brionne	SNCF			Haut. max: 5m			
RD438	CD27	Ouvrage d'Art		Pont sur le Bec			44+0611		Le Bec-Hellouin						PG027CD27	
RD438	CD27	Ouvrage d'Art		Viaduc sur la Risle			41+0610		Brionne						PG027CD27	PP027CD27-00003
RD613	CD27	Ouvrage d'Art	PS3035		475618,941	163030,044	67+0335	Voie portée	Boisney	ALiS					PG027CD27 PG027ALIS	PP027ALIS-00004
RD613	CD27	Ouvrage d'Art		Viaduc de La Rivière Thibouville			59+0638		Brionne						PG027CD27	PP027CD27-00002
RD613	CD27	Ouvrage d'Art		Pont VC27			60+0945		Fontaine-la-Soret	INTERCOM			Haut. max: 6m			
RD613	CD27	Ouvrage d'Art		Pont sur la Risle			60+0094		Fontaine-la-Soret						PG027CD27	
RD613	CD27	Ouvrage d'Art		Pont SNCF			60+0522		Fontaine-la-Soret						PG027CD27 PG027SNCF	PP027CD27-00001
RD675	CD27	Ouvrage d'Art	PS3359		490929,425	185337,805	7+0835	Voie portée	Bosgouet	ALiS					PG027CD27 PG027ALIS	PP027ALIS-00001
RD675	CD27	Ouvrage d'Art		Pont sous A13			5+0135		La Trinité-de-Thouberville	SANEF			Haut. max: 4,90m			
RD675	CD27	Ouvrage d'Art		Pont du Canal des Moulins			28+0820		Manneville-sur-Risle						PG027CD27	
RD675	CD27	Ouvrage d'Art		Pont SNCF			47+0936		Beuzeville	SNCF			Haut. max: 4,90m			
RD834	CD27	Ouvrage d'Art	PS2463		471364,306	161488,777	5+0620	Voie portée	Courbépine	ALiS					PG027CD27 PG027ALIS	PP027ALIS-00005
RD840	CD27	Ouvrage d'Art		Pont SNCF			11+0130		Breteuil	SNCF			Haut. max: 6m			
RD840	CD27	Ouvrage d'Art		Pont SNCF			26+0369		Conches en Ouche						PG027CD27 PG027SNCF	PP027CD27-00006

Caractéristiques maximales des convois (en m)

Nom de la voie emprunté par les convois	Gestionnaire de la voie	Nature de l'ouvrage	Identifiant de l'ouvrage	Nom de l'ouvrage	Coordonnée X (Lambert 93)	1	Distance du point de repère de la voie portée (PR + abcisse)	Nature du franchisse ment	Commune	Gestionnaire de l'ouvrage (si différent de gestionnaire de la voie)	Largeur maximale	Longueur maximale	Hauteur maximale	Sens de circulation pour les voies à sens unique	Code de prescription générale (cf annexe2)	Code de prescription particulières (cf annexe2)
RD6015	CD27	Ouvrage d'Art		Pont SNCF			0+0827		Vernon	SNCF			Haut. max: 4,90m			
RD6015	CD27	Ouvrage d'Art		PI sous Pont Clémenceau			2+0986		Vernon				Haut. max: 4,65m			
RD6015	CD27	Ouvrage d'Art		Pont VC77			31+0285		Val-de-Reuil	INTERCOM			Haut. max: 4,50m			
RD6015	CD27	Ouvrage d'Art		Pont VC (Voie du Futur)			33+0211		Val-de-Reuil	INTERCOM			Haut. max: 4,70m			

OUVRAGES DIRNO

Caractéristiques maximales des convois (en m)

Nom de la voie emprunté par les convois	Gestionnaire de la voie	Nature de l'ouvrage	ldentifiant de l'ouvrage	Nom de l'ouvrage	Coordonnée X (Lambert 93)	Distance du point de repère de la voie portée (PR + abcisse)	Nature du franchisse ment	Commune	Gestionnaire de l'ouvrage (si différent de gestionnaire de la voie)	_	Longueur maximale	Hauteur maximale	Sens de circulation pour les voies à sens unique	Code de prescription générale (cf annexe2)	Code de prescription particulières (cf annexe2)
RN12	DIRNO	Ouvrage d'Art		Pont SNCF		0+0912		Nonancourt				Haut. max: 5,30m		PG027DIRNO	
RN12	DIRNO	Ouvrage d'Art		Pont VC 2		15+0567		Tillières sur Avre				Haut. Max:4,86m		PG027DIRNO	
RN12	DIRNO	Ouvrage d'Art		Pont de Guégaze		33+0580	Voie portée	St Christophe sur Avre						PG027DIRNO	PP027DIRNO-00001
RN154	DIRNO	Ouvrage d'Art		Passage à faune		18+0579		Jumelles				Haut. Max:4,88m		PG027DIRNO	
RN1013	DIRNO	Ouvrage d'Art		Pont VC 96		30+0815		Parville				Haut. Max:4,86m		PG027DIRNO	

OUVRAGES EPN

Caractéristiques maximales des convois (en m)

Nom de la voie emprunté par les convois	Gestionnaire de la voie	Nature de l'ouvrage	ldentifiant de l'ouvrage	Nom de l'ouvrage	Coordonnée X (Lambert 93)	1	Distance du point de repère de la voie portée (PR + abcisse)	l tranchisse	Commune	Gestionnaire de l'ouvrage (si différent de gestionnaire de la voie)	Largeur maximale	Longueur maximale	Hauteur maximale	Sens de circulation pour les voies à sens unique	Code de prescription générale (cf annexe2)	Code de prescription particulières (cf annexe2)
Ave Foch	EPN	Ouvrage d'Art		Voie verte					Evreux				Haut. max: 5,90m		PG027DIRNO	
Bd Cités Unies	EPN	Ouvrage d'Art		Pont SNCF					Evreux				Haut. max: 4,90m		PG027DIRNO	